

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2014

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des recherches archéologiques

avec des contributions de:
Romain ANDENMATTEN, Alessandra ANTONINI, François MARIÉTHOZ,
Olivier PACCOLAT, Aurèle PIGNOLET et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2014¹, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Age du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Age du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J.-C.)
LT	Second Age du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Age	(env. 400 - 1000 après J.-C.)
MA	Moyen Age	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Age	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

¹ Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous font l'objet d'une courte notice dans la Chronique archéologique de l'ASSPA 98, 2015.

II Abréviations courantes

ARIA	Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.
CNS	Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
TERA	Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques), Sion.
ORA	Office des recherches archéologiques (Service des bâtiments, monuments et archéologie, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement).
SBMA	Service des bâtiments, monuments et archéologie.

III Abréviations bibliographiques

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007: *Annuaire d'archéologie suisse*.

Martigny-la-Romaine, 2008 = François WIBLÉ, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, Fondation Pierre Gianadda, 2008, 283 p., plus de 450 illustrations.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia, 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989» (respectivement 1990, 1991, 1992...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

Le Valais avant l'Histoire = Marie Claude MORAND (éd.), *Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.* Catalogue d'exposition. Sion, Musées cantonaux du Valais, 23 mai-28 septembre 1986, Sion 1986, 379 p.

LIDDES, district d'Entremont
Creux de Boveire, «Mur (dit) d'Hannibal»

LT, R

Coordonnées: CNS 1345, environ 584°050/092°650; altitude: environ 2640 m.

Intervention du 7 juillet au 14 août 2014.

Surface concernée: sondages (environ 35 m²), prospection au détecteur de métaux (environ 250 m²) et relevés de surface (environ 500 m²).

Projet de recherche: Romain Andenmatten et Jean-François Copt (association RAMHA) en collaboration avec l'ORA VS et en partenariat avec l'Université de Lausanne.

Documentation et mobilier archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Après les sondages réalisés en 2009 et 2010², les recherches sur le site du «Mur (dit) d'Hannibal» ont été poursuivies durant l'été 2014 sous la responsabilité de l'association RAMHA³ (fig. 1). Cette association, constituée à Liddes le 15 octobre 2011, a mis en place un projet sur cinq ans, incluant trois campagnes de terrain (2014, 2015 et 2016) et des étapes de publication et de mise en valeur (2017-2018). Les travaux de terrain ont été élaborés conjointement avec l'ORA VS et ont obtenu les soutiens de nombreux partenaires. Quatre étudiants de différentes universités suisses ont ainsi pu bénéficier de ce stage pratique de six semaines d'archéologie en haute montagne.

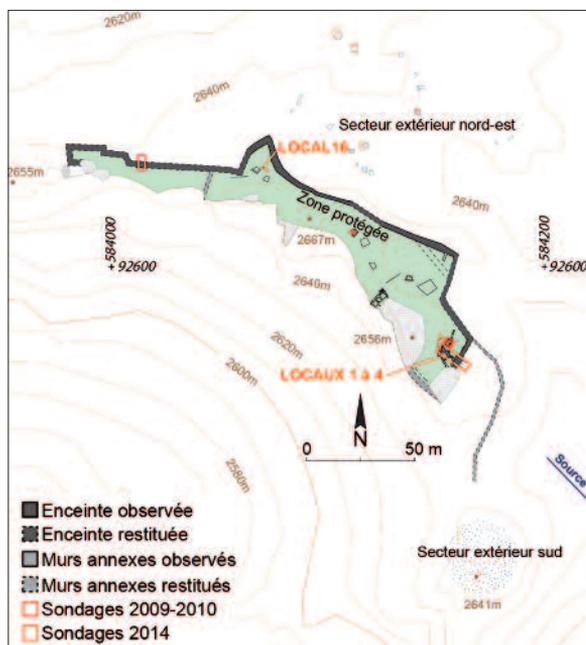


Fig. 1 – Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, plan provisoire simplifié des principaux vestiges observés, état 2014.

² Romain ANDENMATTEN et Olivier PACCOLAT, «Liddes, district d'Entremont, Creux de Boveire, «Mur (dit) d'Hannibal»», *Vallesia* 2010, p. 311-313; Romain ANDENMATTEN, *Le Mur (dit) d'Hannibal: Un site de haute montagne hors normes (Mémoire de Master)*, Lausanne, 2011, 201 p.; Romain ANDENMATTEN et Olivier PACCOLAT avec les contributions d'Olivier MERMOD, Angela SCHLUMBAUM et Jacqueline STUDER, «Le Mur (dit) d'Hannibal: un site de haute montagne de la fin de l'Age du Fer», *ASSPA* 95, 2012, p. 77-95.

³ Association de soutien aux Recherches Archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal, <http://www.ramha.ch> (consulté le 30.04.2015).

La fouille principale de la campagne 2014 a été réalisée sur les moitiés de trois constructions contiguës, à proximité du local 1 étudié en 2009-2010 (fig. 2). Ce secteur a également englobé le tronçon du mur d'enceinte situé directement au sud de ces aménagements et a permis la liaison entre les structures d'habitat et défensives.



Fig. 2 – Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, zone intérieure sud, sondage 4, fouilles 2014. Vue en direction du sud-est. Les limites intérieures des locaux 2, 3 et 4 ainsi que du mur d'enceinte (E) sont marquées en rouge. Les foyers sont tramés en bleu.

Les fondations en pierre sèche de trois pièces presque quadrangulaires ont été partiellement mises au jour.

Le local 2 mesure environ 3.5 m par 2 à 2.5 m (dimensions restituées). Deux foyers en cuvette y sont aménagés et un passage relie cet espace au local 1. Deux clous de chaussure tardo-républicains ainsi qu'un clou rivet à tête hémisphérique y ont été découverts. Quelques fragments de fer découverts en 2010 dans le local 1 appartiennent également à un clou-rivet semblable, mais alors pas identifié.

Les dimensions du local 3 sont de 3.25 m par 2.6 m (dimensions restituées). Il semble séparé en deux par une rigole peu profonde. Cette dernière pourrait correspondre à un négatif d'encastrement pour une sablière basse de paroi. Un foyer et une zone de défournement se situent dans la partie nord-est du bâtiment et un niveau organique qui pourrait correspondre à une paillasse décomposée occupe sa moitié sud-ouest. Un fragment de bord d'un pot à cuire en céramique grossière tournée et décorée au peigne, un fragment d'extrémité d'outil en fer et une petite tige en fer de section ronde ont été mis au jour lors de la fouille de cet espace. Un chemin creux comblé par plusieurs niveaux de défournement a également été documenté au nord du local 3. Cet espace de circulation a livré cinq clous de chaussure tardo-républicains.

Observé très partiellement, le local 4 mesure 2.1 m par environ 4 m (dimensions restituées). Un foyer en cuvette est présent dans l'angle sud-est de ce bâtiment, mais aucun objet n'a été découvert lors de sa fouille. Le solin sud-est du local 4 s'appuie contre le mur d'enceinte. Ce dernier est très éboulé à cet emplacement et son parement aval conservé seulement sur un à deux lits de pierres. Sa hauteur en mesurant son blocage interne est tout de même de 0.8 m pour une épaisseur de 3.1 m. Au pied du parement aval conservé et sous la démolition du

mur, un fragment de bord d'un pot à cuire en céramique grossière (dite) indigène a été découvert.

Le second sondage 2014 a été réalisé dans la moitié ouest de l'abri de l'inscription (local 16). Cette intervention n'a pas livré d'objet. Seul un niveau charbonneux contenant de rares ossements calcinés matérialise l'occupation de cet espace. Il faut mentionner cependant qu'une grande partie des sédiments au-dessus de ce niveau semblait très perturbé postérieurement à l'utilisation du site.

Des prospections ont été effectuées en fin de campagne à la périphérie du site. Plusieurs niveaux charbonneux ont été observés sur un promontoire au sud de la position principale (secteur extérieur sud). Un fragment de panse de céramique fine claire, quatorze clous de chaussure tardo-républicains, une fibule en fer de schéma La Tène finale à arc rubané galbé (Feugère 4c1⁴), un talon de lance en fer, une pointe de trait à soie en fer de type «Numance»⁵, une écaille d'armure en alliage cuivreux identique à une découverte du Col des Etroits⁶ et un as de la République romaine malheureusement très mal conservé ont été découverts dans ce secteur. Ces mises au jour laissent supposer des aménagements inattendus à l'extérieur de l'enceinte principale et ouvrent de nouvelles problématiques quant à la compréhension du site.

Les nouvelles informations recueillies en 2014 élargissent considérablement notre vision de l'établissement du Mur (dit) d'Hannibal. Un petit ensemble d'habitat a pu être exploré et permet une première vision de l'organisation à l'intérieur de la zone protégée par l'enceinte. De nouveaux espaces aménagés ont pu être définis à l'extérieur de la zone protégée. La datation de l'occupation principale du site dans la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. est renforcée par le mobilier récolté.

Entre indigènes et «occupants romains» les présences restent cependant encore difficiles à définir. Au-delà de l'aspect tactique, la situation ayant amené à un tel aménagement de refuge et de contrôle sur une voie de rocade si éloignée de l'axe principal du fond de la Vallée d'Entremont nous échappe encore. On peut très probablement envisager l'occupation des lieux pendant une période de crise au vu de l'éloignement, de la difficulté d'accès et des conditions de vie inhospitalières. Cela correspondrait volontiers à une construction rapide, une utilisation événementielle ou saisonnière sur une courte période par des occupants nombreux et un abandon aussitôt après. Le mauvais état de conservation des extrémités du mur d'enceinte face aux voies d'accès par rapport à sa partie centrale parle d'ailleurs en faveur d'un démantèlement de la fortification, la rendant inutile tout en s'économisant du travail.

Plusieurs datations par le radiocarbone et des études spécialisées (micromorphologie, carpologie, archéozoologie et anthracologie) permettront prochainement de compléter notre compréhension des vestiges mis au jour lors de la campagne 2014.

Romain ANDENMATTEN et Aurèle PIGNOLET

⁴ Michel FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête au Ve s. ap. J.-C.*, Paris, 1985, p. 203.

⁵ Alain DEYBER, «Des pointes de traits en fer de «type Numance» (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côte-d'Or) et Montmartin (Oise)», dans Matthieu POUX (dir.), *Sur les traces de César, Militaria tardo-républicains en contexte gaulois, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 à Glux-en-Glenne*, Glux-en-Glenne, 2008, p. 176.

⁶ Matthieu DEMIERRE, *Col des Etroits, Analyse du mobilier de prospection, Rapport à l'Archéologie cantonale vaudoise*, Lausanne, 2008, pl. V, n° 7.

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM
 Insula 9 (fig. 3 à 8).

R

Quartier des Morasses, rue d'Octodure/rue du Forum, projet «Le Verger des Morasses», chantier «Verger 2014».

Coordonnées: CNS environ 571'882/105'182; altitude: environ 473 m.

Surface du chantier: environ 2500 m². Secteurs fouillés: environ 850 m² en 2013 et 900 m² en 2014.

Intervention du 8 avril au 13 décembre 2013 et du 10 mars au 7 octobre 2014.

Responsable: ORA VS, Martigny, François Wiblé; sur place: Mauro Cuomo.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.



Fig. 3 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique de la ville romaine avec, en brun, les secteurs fouillés en 2014.

L'an dernier, nous avons traité ici-même des fouilles pratiquées en 2013 dans le secteur de l'*insula* 8⁷ et de la ruelle qui la séparait de l'*insula* 9, reportant la présentation des recherches menées dans cette dernière à la présente chronique, du fait que l'intervention sur le terrain n'était pas achevée.

Devançant les travaux de construction des immeubles, du garage souterrain et de la rampe d'accès à ce dernier, nous avons fouillé en plusieurs étapes deux secteurs de l'*insula* 9, de part et d'autre du lit de la rivière qui, après l'époque romaine, avait tout emporté sur son passage sur une vingtaine de mètres de largeur (fig. 4).

Dans le secteur sud de l'*insula* (fig. 3, lettre A et 4), nous avons repéré, en 2013 et 2014, un tronçon des fondations (qui avait échappé aux récupérateurs modernes) du mur sud-est de l'*insula* limitant un vaste espace, profond d'environ 21.20 m, dans l'angle duquel fut aménagé, à la même époque (les fondations des murs sont liées), l'espace 50 (couvert?) de 9.80 x 8.50 m. Sur les ruines de ce dernier, on érigea très tardivement, peut-être même après l'époque romaine, trois ou

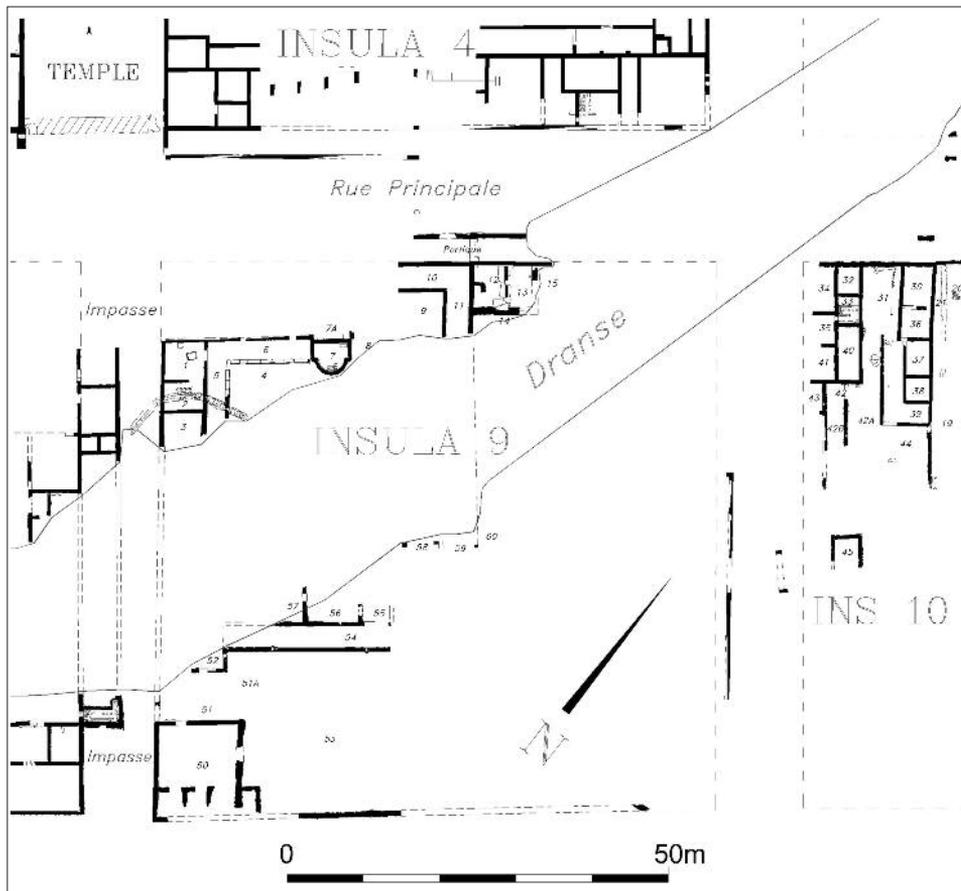


Fig. 4 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantiers «Verger 2013» et «Verger 2014». *Insula* 9. Relevé des vestiges mis au jour.

⁷ ASSPA 2014, p. 234-236; *Vallesia* 2013, p. 352-358.

quatre locaux dont une partie des fondations en matériaux de récupération, sans liant de mortier, étaient conservées. Ces pièces, de modestes dimensions (de quelque 1.80 à 3.00 m de large pour une profondeur d'environ 3.20 m) devaient s'appuyer contre le mur de façade de l'*insula* qui, à cet emplacement, avait complètement disparu. Aucun sol, aucun niveau d'occupation antique n'était conservé dans ce secteur.

Au nord-ouest, les fouilles menées en 2014 ont montré que le jardin (ou la cour) 53 était bordé par une galerie large de 3.50 m, au sol en terre battue, dont le mur de fond était pourvu d'un enduit blanc-crème. Cette galerie (espace 54) reliait peut-être deux pavillons d'angle saillants (*Flügelrisalit*)⁸, comme semblent le montrer quelques restes de maçonnerie, fortement perturbés par le passage de la rivière, conservés à son extrémité sud-ouest (espace 52). Le mur séparant la galerie du «jardin» était apparemment un mur bahut, élevé en maçonnerie sur plusieurs décimètres, sur lequel reposait vraisemblablement une poutre horizontale dans laquelle devaient être encastrés des montants en bois soutenant la toiture du portique. Ce mur avait dû être reconstruit à l'époque romaine. A une époque indéterminée, alors qu'il était déjà ruiné, on installa dans son axe des poteaux dont les larges trous d'implantation ont été repérés.

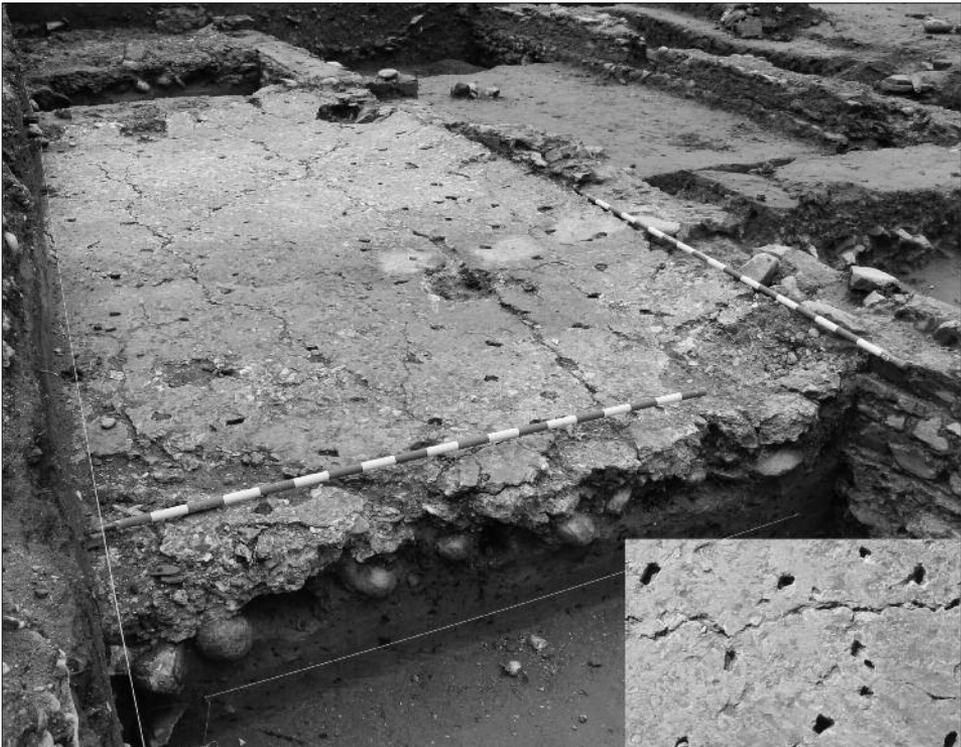


Fig. 5 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2014», *insula* 9, secteur sud. Vue partielle du chantier. Au premier plan, coupe à travers l'espace 56 et détail de son sol en mortier (négatifs d'incrustations en matière «périssable»). En haut à droite, la galerie 54. Vue prise de l'ouest.

⁸ Saillie d'env. 2.20 m.

Plusieurs salles permettaient l'accès à cette galerie. La pièce «centrale» 56, large de 6.60 m, possédait un sol de très bonne qualité, présentant en surface des négatifs d'éléments disparus, de forme géométrique (fig. 5). On se perd en conjecture sur la matière de ces éléments rapportés – en matière organique (bois?) ou minérale –, et sur les raisons de leur disparition. Se seraient-ils désagrégés sous l'effet de l'humidité, de l'acidité du terrain?

Les murs de la salle 56 avaient été décorés d'enduits peints (décor géométrique rouge, blanc et noir). Celle-ci s'ouvrait sur la galerie par un seuil en bois large, hors tout, de 1.35 m. Plus étroite (3.70 m), la salle contigüe 55, au nord-est, s'ouvrait également sur la galerie, mais par un très large seuil (3.25 m hors tout) et était en communication avec la pièce suivante par un seuil large, hors tout, de 1.34 m.

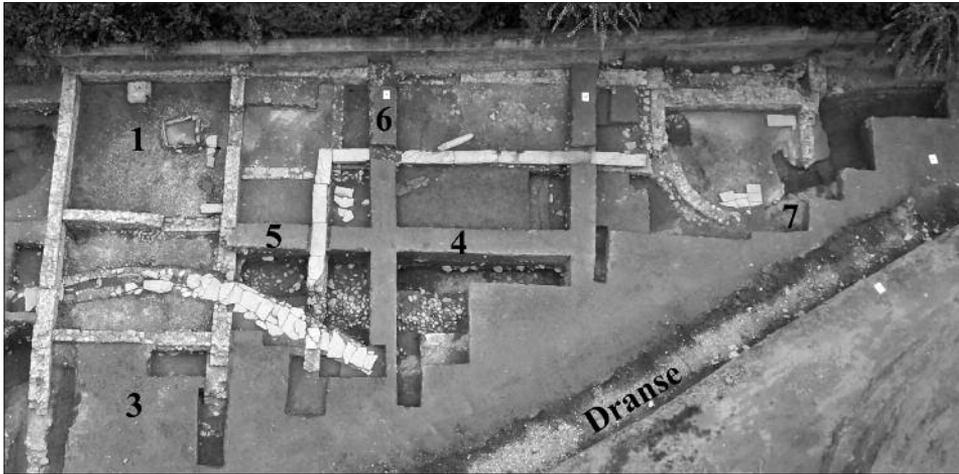


Fig. 6 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantiers «Verger 2013», *insula* 9, secteur ouest. Vue aérienne des vestiges du cœur de la *domus*. Les chiffres 4 à 6 ont été placés sur des témoins stratigraphiques.

Au nord-ouest, de l'autre côté du lit ravageur de la rivière, on a mis en évidence, en 2013, des éléments du péristyle d'une *domus*, à savoir une partie de ses portiques nord-ouest et sud-ouest ainsi que quelques locaux et structures adjacents (fig. 6). Le jardin intérieur 4 s'étendait sur plus de 10 m de largeur; sa profondeur, supérieure à 7 m, nous est inconnue. Il était traversé par une canalisation d'évacuation d'eau énigmatique, en forme d'arc de cercle, dont la pente était très peu accentuée et pourrait avoir subi des changements du fait que l'espace a été traversé par le bras de la rivière, ce qui a pu causer quelques effondrements, quelques tassements. L'origine de cet égout, dont le fond et la couverture étaient constitués de dalles et dallettes de schistes liés au mortier et les bords de murets maçonnés, se trouvait apparemment dans l'*insula* 8, de l'autre côté de la ruelle qui séparait cette dernière de l'*insula* 9, dans l'angle nord de la cour dallée 11⁹.

Entre l'impasse et le péristyle s'étendaient trois salles. L'une (1) était vraisemblablement une cuisine, dotée d'un grand foyer en dalles, dans le secteur nord de l'espace et d'une grande base (?) de tuf rubéfié en surface adossée au mur nord-ouest. Sous le foyer, en son centre, on a retrouvé deux gobelets en céramique à

⁹ Cf. *Vallesia* 2013, p. 356.

revêtement argileux «métallescent» contenant chacun une monnaie du début, respectivement du milieu du IV^e siècle. Il s'agit du dépôt de consécration (ou de reconsécration) du foyer, et par là-même de la maison toute entière, comme on en a déjà mis au jour à plusieurs reprises à Martigny, dans la villa gallo-romaine de Monthey-Marendeux et dans l'agglomération romaine de *Tarnaiiae*/Massongex¹⁰. On y accédait depuis la salle 2, également pourvue d'un sol en mortier, qui était traversée par l'égout en arc de cercle. La cuisine 1 ne semble pas avoir été en communication directe avec le péristyle 5, même à l'emplacement d'une perturbation constatée dans le mur séparant les deux espaces.

Les branches sud-ouest (5) et nord-ouest (6) du péristyle adjacent étaient larges d'environ 2.4 m. Les dalles brutes et irrégulières de son stylobate, en calcschiste, reposaient sur une maçonnerie de médiocre qualité. Les deux murs de fond partiellement conservés des galeries 5 et 6 étaient pourvus d'enduits peints (système à réseau de la fin du II^e ou du début du III^e siècle après J.-C.) (fig. 7). Du

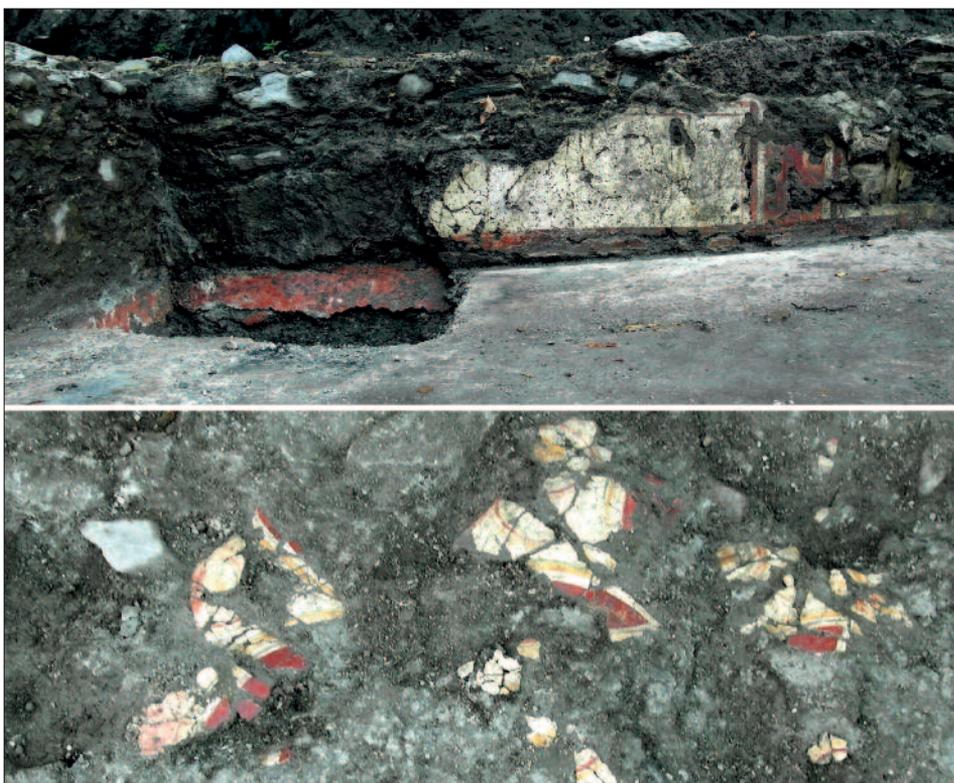


Fig. 7 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 9, secteur ouest. A deux reprises, les murs sud-ouest et nord-ouest de l'espace 6 avaient été pourvus d'enduits peints, l'un antérieur au sol en mortier d'un petit local aménagé dans son angle ouest et l'autre contemporain, mais antérieur au dernier état du péristyle. Vue prise du sud-est. De nombreux fragments des registres supérieurs ont été découverts dans les niveaux de démolition du portique.

¹⁰ A Martigny: *Vallesia* 1989, p. 357-358 et 360; *Vallesia* 1990, p. 548. Un autre dépôt a été trouvé en 2014 dans l'espace 18 de l'*insula* 10: voir *infra*, p. 536-538. A Massongex: *Vallesia* 1989, p. 367; à Monthey: *Vallesia* 1998, p. 485. Voir aussi *Martigny-la-Romaine*, 2008, p. 123-124 et 229.

côté sud-est, le prolongement du portique 5 a été emporté par les flots de la Dranse, tandis que du côté nord-est, le portique 6 a été partiellement démoli pour faire place à un bassin froid de forme rectangulaire (7), pourvu, côté sud-est, d'une petite exèdre semi-circulaire (fig. 8). Cette installation, plus profondément implantée que le mur stylobate et relativement bien conservée, devait appartenir à l'extension de thermes privés que l'on peut ou doit restituer plus au nord-ouest, à partir de l'espace 7A. Il ne s'agit pas, en effet, d'un bassin d'agrément qui aurait évidemment eu sa place dans le jardin du péristyle 4. Le mur de fond du portique nord-est se situait peut-être dans le prolongement du mur contre lequel le bassin 7 s'appuyait du côté nord-est et son mur stylobate dans l'axe de l'abside du bassin. Du fait de la proximité du bord de la rivière, il n'a pas été possible de le constater.



Fig. 8 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 9, secteur ouest de la *domus*. Au premier plan le bassin froid 7; au centre, le péristyle avec le mur stylobate; à l'arrière plan la «cuisine» 1 et le local 2 traversé par la canalisation. En bas à gauche le gravier du lit de la Dranse. Vue prise du nord-est.

Un fragment de vasque rectangulaire à pied, en calcaire régional, d'un modèle courant en Italie, notamment à Pompéi, retrouvé dans une dépression située immédiatement au nord de l'espace 50¹¹, ainsi qu'un piédestal, retrouvé dans le portique 6 à côté d'un fut fragmentaire de colonne en schiste, devaient faire partie de l'ameublement décoratif du péristyle.

¹¹ L'excellente facture de cette vasque n'a rien à envier à celle d'objets semblables trouvés au sud des Alpes. Cf. François WIBLÉ, «Vasque rectangulaire à pieds de Martigny / Forum Claudii Vallensium», dans Jérôme BULLINGER, Pierre CROTTI, Claire HUGUENIN (dir.), *De l'Age du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit «Auguste», à l'occasion de son 65^e anniversaire*, *Cahiers d'archéologie romande* 151, Lausanne, 2014, p. 237-242.

L'angle nord de la propriété a été retrouvé en 2014 (fig. 3, lettre B); il est constitué des «couloirs» 10 et 11, de même largeur (3 m), au sol de terre battue, dont les murs de fond avaient été enduits et peints à plusieurs reprises, qui bordaient apparemment l'espace à ciel ouvert 9, cour ou jardin. Ces couloirs s'appuyaient contre l'angle ouest de la propriété voisine dont le mur sud-ouest se prolongeait sous le portique et faisait un retour d'équerre en direction nord-est. La différence de construction des portiques longeant la *Rue Principale* indique clairement un changement de propriété. Le mur de façade et le mur du portique ont été plusieurs fois reconstruits.

Tous les vestiges présentés ci-dessus appartenaient indubitablement à une vaste *domus* occupant la majeure partie de l'*insula* 9, vraisemblablement sur toute sa profondeur (comme la *domus* occupant le secteur nord-est de l'*insula* 8), soit environ 72 m, mais sur une largeur bien plus considérable, de l'ordre de quelque 40 m, ce qui fait d'elle la plus grande *domus* actuellement connue de Martigny¹².

Sous les vestiges fouillés, des sols en mortier, des solins, des empierrements, des niveaux de marche et des remblais témoignent de l'occupation de lieux antérieurement à la construction de la *domus*. Ils ont montré, corrélés notamment avec les relevés des niveaux de construction des murs d'axe nord-ouest/sud-est, qu'un lit fossile de la Dranse existait avant l'implantation des constructions romaines. Après la fin de l'Antiquité, cette dernière, à l'occasion d'une grande crue ou d'une débâcle, aura donc «tout naturellement» repris son ancien cours.

De l'autre côté du mur mitoyen, les vestiges de l'angle ouest de la propriété voisine ont beaucoup souffert du passage de la rivière. Il n'en reste que quelques fondations de murs et de bases maçonnées au-dessus desquelles avait été aménagé un hypocauste dont seule une partie du sol inférieur, présentant des empreintes de pilettes, avait été conservée. Un pan de mur effondré sur le corps de la rue, avec lit intermédiaire d'éléments de terre cuite, pourrait indiquer que l'ancien mur stylobate du portique avait été remplacé, à une époque tardive, par un mur plein.

ORA VS, François WIBLÉ

¹² La *domus* Minerva devait, elle, s'étendre sur au moins 1500 m², mais elle comportait assurément beaucoup moins d'espaces libres de constructions (cour, jardins, etc.).

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM
 Insulae 5 et 10 (fig. 3 et 9 à 14).

R

Quartier de la Délèze, rue d'Octodure, chantier «Délèze 13» et «Délèze 14».

Coordonnées: CNS environ 571°982/105°301; altitude: environ 472 m.

Surface étudiée: environ 1800 m² en 2013 et 455 m² en 2014.

Intervention archéologique du 20 mars au 13 décembre 2013 et du 13 janvier au 17 juin 2014.

Responsable: ORA VS, Martigny, François Wiblé; sur place: Corentin Bondi.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Dans notre dernière chronique¹³, nous n'avions fait que mentionner l'intervention effectuée sur ce site en 2013, car les recherches archéologiques s'y sont poursuivies presque sans interruption pendant tout l'hiver 2013-2014.



Fig. 9 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantiers «Délèze 2013» et «Délèze 2014». *Insula* 10. Relevé des vestiges mis au jour. En vert et en bleu, structures antérieures au dernier état des constructions.

¹³ *Vallesia* 2013, p. 359.

En 2013 et 2014, nous avons poursuivi et achevé l'exploration archéologique d'une grande parcelle sur laquelle se construit la première et plus grande partie du projet LILO (plus de 6500 m²).

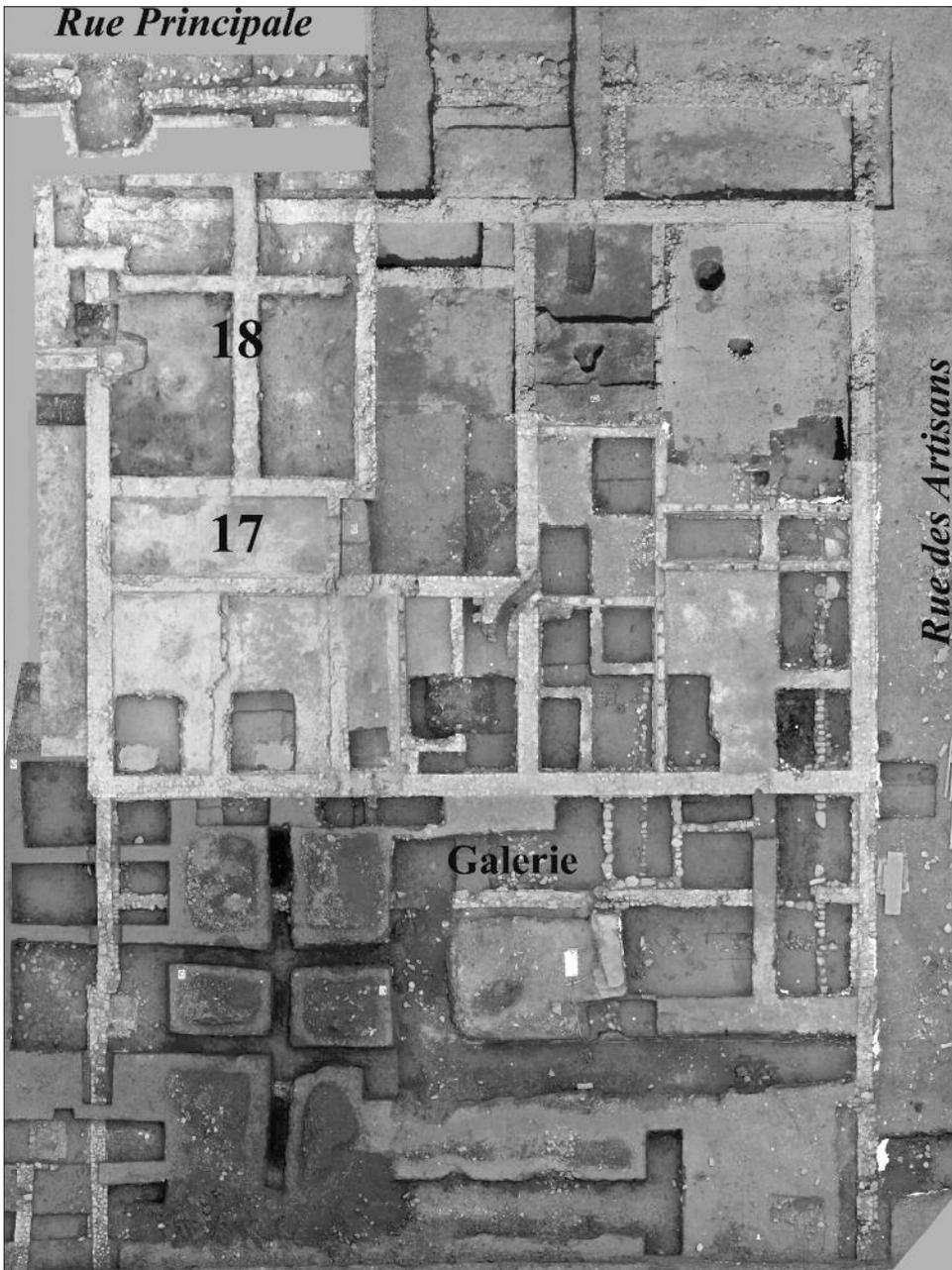


Fig. 10 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantiers «Délèze 2012» et «Délèze 2013», *insula* 10. Maison occupant l'angle nord de l'*insula*: compilation d'orthophotographies.

Insula 5, secteur sud-est

Les travaux entrepris en 2013 ont permis de dégager des constructions établies en façade de la *Rue Principale*. Quelques pièces au sol en terre battue (206) ou en mortier (203 et 204, cette dernière pourvue d'un foyer «domestique») étaient disposées de part et d'autre d'un passage (205) menant à l'intérieur du quartier. En regard de ce passage, dans l'alignement du mur extérieur du portique qui borde partiellement la façade de l'*insula*, on a repéré deux puissantes bases de tuf circulaires soutenant apparemment des colonnes, peut-être surmontées d'un simple fronton. Plus au sud-ouest, l'angle sud de l'*insula* avait été emporté, après l'époque romaine, par les flots ravageurs de la Dranse.

Insula 10, secteur nord-ouest

Dans l'angle nord du quartier, nous avons procédé à la fin du dégagement de la maison en grande partie fouillée en 2012¹⁴. L'angle ouest de la propriété était occupé par la vaste salle 18, presque carrée, d'environ 63 m², pourvue d'un grand foyer, dont les épais rejets cendreux mélangés à du limon constituaient le sol en terre battue, niveau dans lequel fut découverte une bague en argent avec intaille (fig. 11). Le fond du foyer était constitué de tuiles plates (*tegulae*) posées à



Fig. 11 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Délèze 2013», *insula* 10, secteur nord. Bague en argent dont le chaton est une intaille représentant un Amour occupé à (?), découverte dans le local 18. Diamètre maximal de l'intaille: 11.5 mm.

¹⁴ *Vallesia* 2012, p. 411-416.

l'envers; sous la tuile centrale, se trouvait le dépôt de consécration de la structure (fig. 12)¹⁵, composé d'un simple gobelet en terre cuite commune contenant une monnaie frappée à l'effigie d'une impératrice de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère (Faustina II, Lucilla ou Crispina). Un pilier central, dont nous avons trouvé la base maçonnée, aidait à soutenir la toiture. L'état de conservation des vestiges n'a pas permis de reconnaître son ou ses accès; la salle était séparée des pièces du secteur sud (dont les parois à colombage de séparation s'étaient effondrées d'un seul tenant) par le couloir 17, pourvu d'un sol en mortier auquel on accédait depuis l'espace central 2, lui aussi doté d'un sol en terre battue, par un seuil large, hors tout, de 1.12 m. Ce bâtiment privé s'étendait sur quelque 468 m² sans compter le portique et la galerie sud-est 11. Les pièces qui le composaient étaient en majorité pourvues de sols en mortier; il ne semble pas avoir servi d'habitation, même s'il a été doté tardivement de la petite pièce chauffée 4-5, aux parois peintes: le mobilier caractéristique (principalement céramique) récolté au cours des investigations est en effet peu abondant par rapport à celui que l'on trouve habituellement dans les habitats.

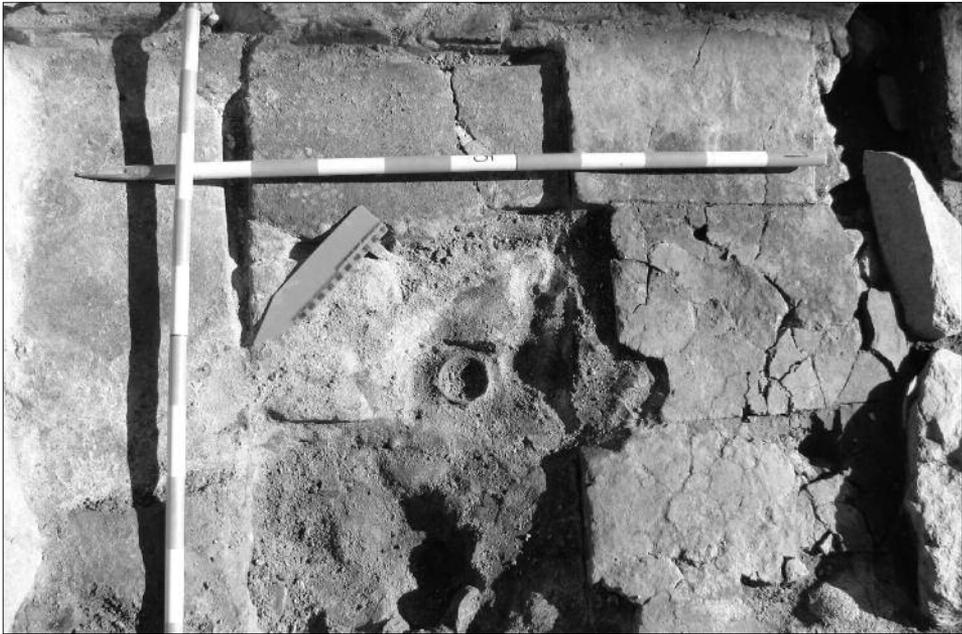


Fig. 12 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Délèze 2013», *insula* 10, secteur nord, local 18. Sous le grand foyer adossé au mur de façade, apparition d'un gobelet de consécration.

Insula 10, secteur nord-ouest

Au sud-ouest, entre le grand bâtiment et celui qui occupait l'angle ouest de l'*insula*, s'étendait la vaste cour 19, large d'environ 30 m, s'élargissant vers le sud-est, reconnue sur une profondeur de 38 m, dépourvue de constructions, en tout cas dans un dernier temps. En regard de cet espace, du côté de la *Rue Principale*, on a dégagé les fondations d'un mur tardif qui pourrait avoir soutenu

¹⁵ Nous avons mentionné ici-même, p. 532, note 10, les dépôts de ce type découverts à Martigny, Massongex et Monthey.

les éléments d'un portique. En façade, cependant, au-dessus et à côté d'un fossé (de drainage?) comblé de schistes bruts, on n'a repéré qu'un tronçon de muret de piètre qualité, un alignement de pierres formant un solin avec un retour d'équerre en direction du sud-est et surtout des alignements de «trous» de poteaux.

Dans cette sorte de «terrain vague» de plus de 1150 m², on a repéré quelques vestiges épars, arasés, qui ne semblent pas avoir tous délimité des structures bien définies: fondations de murs d'un enclos (20), voire de cabanes, solins en dalles de schistes, empierrements, foyers, etc., y compris la base d'autel repérée dans le secteur oriental de l'espace en 2012. On notera particulièrement, implantés dans du limon, deux longs doubles alignements de boulets parallèles, repérés sur près de 30 m, mais obliques par rapport à l'orientation générale des vestiges, qui, à l'extérieur, avaient été adossés aux bords de la tranchée et, du côté «intérieur», à une structure en matière périssable intermédiaire, probablement en bois, large d'environ 50 cm, formant ainsi des bords rectilignes (fig. 13).

Insula 10, secteur ouest

L'angle ouest de l'*insula* était occupé par une propriété large de quelque 17.50 m, qui, du côté sud-est, s'étendait peut-être sur toute la profondeur de l'*insula* (environ 71 m), mais en tout cas au-delà de la limite de nos fouilles (à 39.50 m de la façade nord-ouest de l'*insula*). Cette propriété constituait le pendant de celle située dans le secteur nord de l'*insula*, dont elle était séparée par la vaste cour 19, libre de constructions organisées. En bordure de l'actuelle rue d'Octodure qui recouvre l'ancienne rue séparant les *insulae* 9 et 10, il ne nous a cependant pas été possible de repérer de manière sûre la façade sud-ouest du quartier, qui doit se situer sous le trottoir, à environ 1 m de la limite occidentale de nos fouilles.

Le secteur nord-ouest de cette propriété était occupé par un complexe de bâtiments maçonnés comprenant un large couloir ou passage (5 m au nord-ouest), peut-être couvert, de part et d'autre duquel s'organisaient différentes salles. Au nord-est, entre ce couloir et le mur de limite de propriété (dont le prolongement n'était pas conservé jusqu'à l'extrémité sud-est du chantier), s'étendait une rangée de quatre locaux (30, 36 à 38) de fonction indéterminée; à un moment donné, les salles 37 et 38 (pourvues, comme l'espace 36, d'un sol en mortier) semblent avoir été bordées par une sorte de portique ou d'appentis en retour d'équerre 31B-39, large d'environ 2.55 à 2.60 m, empiétant sur le passage et l'arrière-cour. Un seuil mettait ce local en communication avec la cour. Dans une ultime étape, les murs de cette annexe furent arasés pour permettre la pose d'un dallage, qui recouvrait au moins partiellement le passage et dont quelques rares éléments avaient été conservés. Ce dallage devait buter contre un alignement de dalles verticales disposées sur une ligne parallèle au mur, limitant les locaux 30 et 36 du côté sud-ouest, à un mètre de ce dernier.

L'autre aile du complexe, au sud-ouest du passage, était apparemment composée de deux rangées de locaux (32 à 35, 40 et 41). L'un d'entre eux (33), en tout cas, était réservé à l'habitat: il était pourvu d'un système de chauffage occupant partiellement son sous-sol (hypocauste en forme de L), sommairement agrandi dans un dernier temps.

Au-delà de ces constructions bien structurées dont la fonction n'est pas assurée, s'étendait une vaste arrière-cour, en grande partie libre de constructions ou d'installation, qui semble avoir été bordée, au sud-ouest, par des appentis adossés au mur de façade de l'*insula*.

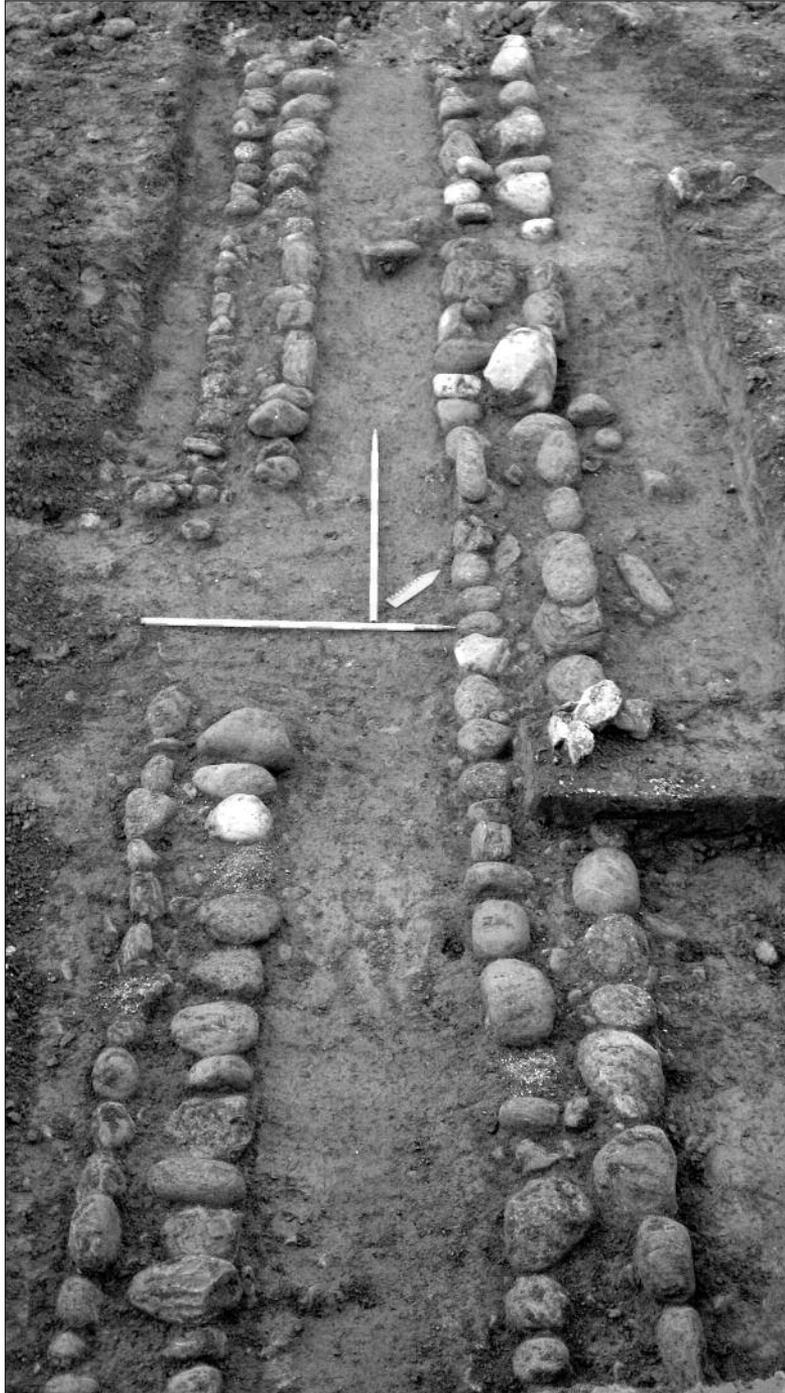


Fig. 13 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Délèze 2013», *insula* 10, secteur nord-ouest, espace 19. Un tronçon des alignements énigmatiques de boulets, vu du sud-est.

Au témoignage des monnaies, cette propriété ne semble pas avoir été abandonnée avant la fin du IV^e siècle.

Sous les structures appartenant au dernier état des constructions présentées ci-dessus, on a retrouvé, dans l'aile sud-est du complexe, de nombreux foyers de type domestiques, réaménagés à plusieurs reprises, de nombreuses scories «métalliques» témoignant d'une activité artisanale probablement proche et une structure énigmatique: un foyer annulaire en fosse d'un diamètre d'environ 2 m, dont le fond et les bords étaient fortement rubéfié, mais dont le centre avait été réservé et formait une sorte d'«omphalos» (fig. 14). Sur les bords de ce foyer et sur le «dôme» central, on a repéré une multitude de trous de piquets qui pourraient avoir été en relation avec une calotte en voûte couvrant le foyer. A ce jour, nous n'en connaissons aucun parallèle. Notons qu'aucun artefact (scorie, ratés de cuissons ou autre) ne peut être mis en relation spatiale ou stratigraphique avec ce foyer.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 14 – Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Délèze 2014», *insula* 10, secteur ouest, sous l'espace 42B. Le foyer/four annulaire vu du sud-est.

MASSONGEX, district de Saint-Maurice**R***Tarnaiiae*

Massongex, immeuble Rappaz

Coordonnées: CNS 1304, 565'200/121'250; altitude: environ 398 m.

Surface étudiée: environ 500 m².

Intervention du 23 juin au 30 août 2014.

Mandataires: TERA, Sion; responsable: Olivier Paccolat.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

La construction d'un nouvel immeuble à Massongex a été l'occasion de préciser l'extension et l'urbanisme de l'antique *Tarnaiiae* dans la partie ouest du village. Les investigations se sont déroulées sur une parcelle située directement en face du secteur de fouille de 1988/1989, où avaient été mises au jour plusieurs maisons avec portique, datées des II^e-III^e siècles après J.-C. et alignées le long d'une rue conduisant au centre de l'agglomération¹⁶. Les fouilles de 2014 n'ont pas révélé de vestiges qui pourraient être contemporains de ces maisons. Le côté sud de la rue semble être resté un secteur vierge de constructions à cette époque et avoir servi de terrain vague jusqu'à la fin de l'occupation romaine. Les investigations ont porté uniquement sur l'emprise de l'immeuble; des fouilles complémentaires devront être effectuées en 2015 à l'emplacement de la rampe d'accès au garage.

La principale séquence d'occupations mise au jour sur la parcelle est datée entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Ces niveaux ont livré un abondant mobilier archéologique qui permettra encore d'affiner cette fourchette chronologique et de dater les différentes phases d'occupation mises en évidence. D'ores et déjà, il est intéressant de constater que le secteur fouillé, pourtant situé à près de 200 mètres du centre de la ville antique, livre des occupations de l'époque de la fondation de *Tarnaiiae*. Il semblerait que dès l'origine, l'agglomération ait déjà eu une extension relativement étendue.

Les niveaux les plus anciens correspondent à des occupations diffuses intercalés entre des alluvions. Les structures, rares et difficiles à interpréter, ne donnent pas de plan intelligible. Vers la fin du I^{er} siècle avant J.-C. ou au tout début du I^{er} siècle après J.-C., la parcelle livre les vestiges les plus explicites. Ces derniers sont toutefois relativement mal conservés et ont été détruits en partie par un grand bâtiment implanté au centre de la parcelle dans les années 1940. Les constructions, essentiellement en terre et en bois (parois en torchis ou en brique crue sur solins et sablières), correspondent à un ou plusieurs corps de bâtiment de même orientation, peut-être déjà alignés le long d'une rue préexistante. Aucun mur de façade n'a été repéré. L'organisation des constructions n'est véritablement perceptible que dans la partie orientale de la parcelle (fig. 15). On y a mis au jour un corps de bâtiment de 14 m de longueur et de largeur inconnue: il comprend un long espace avec sol en terre battue d'une largeur de 3 m, divisé en deux locaux de mêmes dimensions (6,50 m). Une autre grande pièce, située le long de ce couloir, se développe en direction de l'est. Seul un imposant radier en pierres, servant d'assise à un sol de mortier entièrement fusé, a été observé en bordure de la fouille. Cet ensemble de pièces est disposé le long d'un vaste espace (12 x 12 m au minimum), constitué par un niveau de gravier et interprété comme une cour intérieure. Dans la partie sud, des tronçons de solins, des trous de poteau et des empièvements sans véritable organisation ont été découverts sous le niveau de graviers correspondant

¹⁶ *Vallesia* 1989, p. 364-369.



Fig. 15 – Massongex, immeuble Rappaz. Corps de bâtiment situé à l'est de la cour supposée. A gauche, le long couloir avec sol de terre battue, à droite, le radier d'un sol en terrazzo d'un vaste espace se développant du côté est. Vue depuis le sud.

à la cour, témoignant ainsi d'une évolution des constructions au cours du temps. On y a notamment dégagé un grand foyer quadrangulaire en *tegulae* avec bordure, aménagé sur un radier de petits boulets de rivière (fig. 16). Sur le côté ouest de la cour, d'autres tronçons de solins et des empierrements signalent également la présence d'un autre corps de bâtiment qui a été fortement érodé.



Fig. 16 – Massongex, immeuble Rappaz. Foyer domestique quadrangulaire à bordure, aménagé sur un radier de petits galets de rivière. La sole de *tegulae*, fortement rubéfiée et délitée, est encore visible sous le jalon.

La destruction par incendie de cette maison dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. correspond à un abandon net et durable de la parcelle. Seules quelques rares structures en creux ainsi que des niveaux de circulation témoignent d'une réoccupation diffuse et restreinte de la zone (II^e-IV^e s.), qui s'apparenterait plutôt à un terrain vague. Le sommet de la séquence stratigraphique, intercalé entre les derniers vestiges romains et le bâtiment de 1940, correspond à une zone de culture ou de pâture. Des bâtiments agricoles (granges?), d'époque moderne ou contemporaine, ont également été observés au nord-est de la parcelle.

TERA, Olivier PACCOLAT

SAINT-MAURICE, district de Saint-Maurice
Abbaye, cuve du baptistère

HMA

Coordonnées: CN 1304, 566'400/118'780; altitude: environ 416 m.

Surface étudiée: environ 2 m².

Intervention discontinue du 6 mars au 12 décembre 2013.

Mandataires: TERA, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

En vue d'une nouvelle présentation, la cuve baptismale du V^e siècle mise au jour en 1948 dans la cour Sainte-Catherine, a fait l'objet d'une étude et d'un relevé précis, afin de compléter la documentation établie à l'époque par Louis Blondel (fig. 17).



Fig. 17 – Saint-Maurice, Abbaye, cloître Sainte-Catherine. Cuve du baptistère pendant les travaux, vue vers le nord.

La cuve baptismale, crépée d'un enduit au tuileau étanche, est légèrement ovale (diamètre de 1.50 par 1.55 m), sa paroi évasée vers le haut (hauteur conservée de 60 cm). Deux accès sont disposés selon un axe nord-sud, dans la couronne de maçonnerie (épaisseur d'environ 1 m selon le constat de 1948).

Le bassin est accessible par trois marches (hauteur restituée de la cuve de 70 cm). Du côté nord, la marche inférieure (hauteur de 12 cm) et la deuxième (hauteur de 29 cm) sont entièrement conservées; la troisième devait correspondre au bord supérieur de la cuve (hauteur d'environ 30 cm). Du côté sud, seule la marche inférieure est conservée (hauteur de 20 cm); la seconde (hauteur d'environ

29 cm) et la troisième (hauteur d'environ 22 cm) peuvent cependant être restituées sur la base des arrachements latéraux documentés en 1948. La hauteur des marches est irrégulière; une asymétrie sans doute intentionnelle, qui pourrait indiquer le sens par lequel le catéchumène traversait la *piscine* (fig. 18).



Fig. 18 – Saint-Maurice, Abbaye, cloître Sainte-Catherine. Détail de la cuve du baptistère. Vue vers le sud-ouest.

Le fond de la cuve est légèrement incliné vers l'ouest, en direction d'un trou au bord irrégulier (hauteur de 8 cm) observé à la base de la paroi. Cet exutoire rudimentaire entièrement comblé de terre ne constitue pas l'aménagement primitif; la conduite a probablement été récupérée.

Les abords de la cuve n'ont pas été observés. Une fouille pourrait ici préciser la nature du canal d'évacuation et l'emplacement d'un éventuel canal d'adduction. Les colonnes d'un *ciborium* ne sont pas attestées; celles-ci pourraient avoir été posées sur le bord de la cuve (leurs traces auraient alors disparu lors de l'arasement des assises supérieures) ou sur des fondations indépendantes, à une certaine distance du bassin.

La cuve a été rétrécie dans un deuxième temps, par l'aménagement d'une banquette annulaire. Cette maçonnerie (hauteur de 37 cm, largeur de 35 cm) recouvre les marches inférieures des escaliers primitifs, mais respecte l'ancien exutoire. La banquette présente une surface grossièrement raclée, sans trace d'enduit. Elle était probablement revêtue de plaques de marbre récupérées avant le remblaiement de la cuve.

TERA, Alessandra ANTONINI

SEMBRANCHER, district de Martigny
La Gravenne

NE+BR+HA

Coordonnées: CNS 1325, 577'305 / 102'930, altitude : 714 m.

Surface étudiée: environ 500 m².

Intervention du 4 avril 2014 au 15 octobre 2014.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François Mariéthoz.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le lieu-dit «La Gravenne» a été l'objet de recherches archéologiques dans les années 1970-1980. Plus connu sous l'appellation Crettaz Polet, cinq cistes de type Chamblandes y avaient été découvertes, la première en 1974 et quatre autres en 1979. Un programme de recherche quadriennal avait ensuite été organisé par l'Université de Genève et des fouilles menées de 1983 à 1986. A côté des tombes, quelques vestiges d'habitat également attribués au Néolithique moyen ont été mis au jour. Mais c'est surtout une longue séquence d'occupations du Bronze moyen au Premier Age du Fer qui a été analysée durant les quatre campagnes de fouilles conduites par l'Université¹⁷.

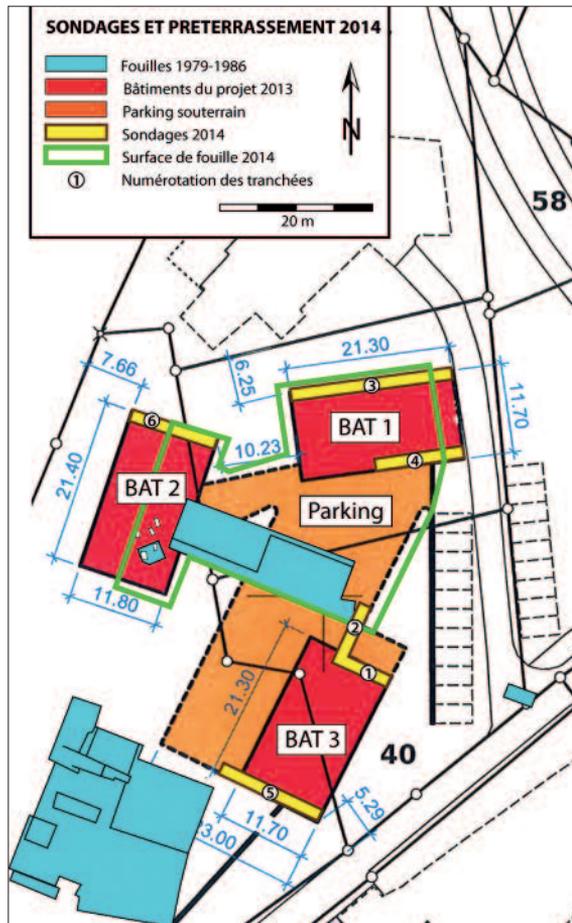


Fig. 19 – Sembrancher, La Gravenne, chantier Crettaz Polet 2014 (CP 14). Plan de situation du projet de construction, des sondages préventifs et du terrassement.

¹⁷ ASSPA 63, 1980, p. 222-224; ASSPA 67, 1984, p. 192-194; *Le Valais avant l'Histoire*, p. 208-215.

Suite à la mise à l'enquête d'un projet de construction de trois immeubles reliés par un parking souterrain, des tranchées de sondage ont été creusées en avril 2014 de façon à compléter les informations sur l'extension et la potentialité du site. Sur cette base, sept secteurs de fouille ont été définis, couvrant la totalité des bâtiments 1 et 2 ainsi que la moitié du parking souterrain (fig. 19). La fouille à l'emplacement du bâtiment 3 et de la suite du parking est prévue en 2015.

Les fouilles menées à «La Gravenne» confirment l'importance de ce gisement principalement pour les phases du Premier Age du Fer et de l'Age du Bronze. Une nouvelle tombe néolithique, partiellement détruite par des travaux d'aménagement de terrain, a été analysée cette année (fig. 20). Elle sera probablement la



Fig. 20 – Sembrancher, La Gravenne, chantier Crettaz Polet 2014 (CP 14). Vue verticale de la tombe T6, compilation des différents décapages.

dernière de la petite nécropole. Des vestiges de la période de La Tène mis au jour ne concernent presque qu'exclusivement du mobilier et des trous de piquets, sans organisation préférentielle.

Les vestiges du Premier Age du Fer sont caractérisés par la présence de nombreux alignements de dalles verticales implantées dans des rigoles de faible profondeur (fig. 21). Il n'a pas été possible d'en apercevoir le niveau exact d'implantation. Ces alignements, dont la fonction demeure énigmatique, avaient été interprétés comme des drainages ou des marques de palissades. Il semble sûr qu'au vu de leurs longueurs, ils ne correspondent pas à des vestiges d'habitation et leur orientation, souvent perpendiculaire à la pente naturelle du terrain, ne paraît



Fig. 21 – Sembrancher, La Gravenne, chantier Crettaz Polet 2014 (CP 14). Niveau hallstattien. Alignements de dalles verticales dans la zone 5.

pas compatible avec des drainages. On remarquera cependant que les alignements de trous de poteau de grande taille s'organisent parallèlement aux rigoles. Parmi les autres structures associées aux niveaux attribués au Premier Age du Fer, on relèvera la présence de deux fosses peu profondes, bordées de dalles verticales et contenant un grand nombre de pierres disposées en plusieurs couches, sans mobilier, ainsi que de structures de combustion dont deux contenaient un grand nombre de fragments d'argile cuite, joints de colmatage de plancher ou de parois en ronds. Le mobilier est dense sur toute la partie aval, la moitié est du gisement.

Bien que la limite entre couches de l'Age du Bronze et du Premier Age du Fer ne soit pas encore clairement établie, on peut attribuer un alignement de gros blocs et une dépression située sur son flanc nord à l'Age du Bronze (fig. 22). Son orientation est sensiblement parallèle aux alignements du Premier Age du Fer. On notera cependant une rigole d'orientation nord-sud, similaire aux vestiges de cabane mis au jour en 1985 sur la partie aval du chantier nord. Le mobilier, particulièrement abondant à l'aval, se concentre dans la dépression bordée de dalles. Il est encore trop tôt pour en comprendre la signification.

Le site de Sembrancher «La Gravenne» est un gisement de toute première importance d'un point de vue stratégique du transit nord-sud à travers les Alpes sur la voie du Grand-Saint-Bernard. La découverte de vestiges d'habitat du Bronze moyen et final ainsi que du début de l'époque celtique reste exceptionnelle en Valais, unique en Valais romand. Le mobilier est bien représenté, surtout dans la partie la plus plane du site. Les structures sont nombreuses et complexes. La nature des vestiges architecturaux n'est pas encore clairement établie et ce n'est qu'avec une vision extensive que l'on pourra appréhender l'organisation des occupations de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer.

ARIA, François Mariéthoz



Fig. 22 – Sembrancher, La Gravenne, chantier Crettaz Polet 2014 (CP 14). Niveau Bronze moyen. Alignement de gros blocs, dépression bordée de dalles sur son flanc sud et comblement de la dépression, vue de l'est.

SIERRE, district de Sierre
Château des Vidômes

MA

Coordonnées: CNS 1287, 607'422/126'888; altitude: environ 536 m.
Surfaces étudiées: environ 50 m².

Intervention discontinue du 8 au 17 octobre 2014.

Mandataire: TERA, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation archéologique et rapport remis à l'Archéologie cantonale.

La rénovation du Château des Vidômes, propriété de la Bourgeoisie de Sierre, a débuté par l'assainissement des fondations (pose de drainages avec puits perdus) et le recrépissage du glacis qui renforce la base de la tour (fig. 23).

L'analyse du glacis a révélé que celui-ci a été rajouté dans un deuxième temps sur les quatre faces de la tour. Du côté est, cette maçonnerie au parement biaisé est plus récente que la tourelle des latrines, mais antérieure à l'annexe. Du côté nord,



Fig. 23 – Sierre, château des Vidômes. La tour pendant les travaux d'assainissement de 2014. Vue vers le sud-est.

le pan oblique primitif a été doublé par un glacis sans fondation, lui-même en partie reconstruit et rempoché à plusieurs reprises (fig. 24). Du côté ouest, le glacis a été démonté au centre, pour l'aménagement d'une terrasse et de nouvelles ouvertures. Le sommet incliné des parties conservées latéralement ainsi que la base du glacis observée dans la tranchée du drainage reflètent la pente du coteau à l'époque de construction (fig. 25). Du côté sud, le glacis primitif est entièrement conservé, avec les ouvertures d'aération placées dans l'axe des orifices des caves.

Les tranchées de drainage ont montré que le château a été implanté dans le terrain naturel (moraine et dépôts fluviaux), dont la surface était en pente à l'époque. Au nord du château, les sédiments naturels affleurent en effet 30 cm sous la chaussée actuelle, tandis qu'ils apparaissent environ 1.50 m sous le jardin au sud.

Au pied de l'angle nord-ouest du bâtiment, au fond de la tranchée, un mur arasé d'orientation est-ouest a été repéré. Antérieure au glacis, la maçonnerie est alignée sur la façade nord de la tour: il pourrait s'agir des restes d'une clôture délimitant du côté nord, la voie historique et du côté sud, le fossé du château mentionné par des sources.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 24 – Sierre, château des Vidômes. Angle nord-est de la tour. Le glacis primitif était doublé par une deuxième maçonnerie au parement oblique. Posée sans fondation sur le terrain naturel, cette dernière a dû être reprise en sous-œuvre.

Fig. 25 – Sierre, château des Vidômes. Façade occidentale. Le glacis primitif a été démonté pour l'aménagement de la terrasse et des ouvertures.



SION, district de Sion
Platta, Institut Don Bosco

HA+R

Coordonnées: CNS 1306, 594'100 / 120'735, altitude: 543 m.

Surface étudiée: environ 150 m².

Intervention du 24 mars 2014 au 4 avril 2014.

Mandataire: ARIA, Sion; responsable sur place: François Mariéthoz.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les travaux de terrassement liés à la construction d'une nouvelle route d'accès pour le bâtiment Caritas et pour l'école de cirque situés sur les parcelles de la Fondation Saint-Joseph, institut Don Bosco, ont été réalisés sous surveillance archéologique. La route, d'une largeur de 5 m, est creusée dans un terrain de vigne à son extrémité sud. Plus au nord, elle prend place dans des secteurs déjà fouillés de la nécropole de Don Bosco (zone 4).

Lors de ces travaux, les sommets de structures empierrées, tas de gros blocs et alignements de formes circulaires de dalles implantées verticalement dans le sol, ont été observés (fig. 26). Les travaux ont été stoppés dès l'apparition de ces struc-



Fig. 26 – Sion, Don Bosco, DB14. Plan général de la nécropole avec localisation des *tumuli* reconnus lors du terrassement pour la route d'accès nord. En orange, monument attesté; en jaune, monument supposé.

tures. Le niveau d'apparition correspond, à quelques centimètres près, à la base de l'excavation prévue. La décision fut prise de ne pas fouiller les vestiges mis au jour, mais de les laisser en place, sous les aménagements de la route. A notre demande, une petite intervention visant à dégager un peu plus en détail les empièvements afin d'en dresser un plan a pu avoir lieu.

Les travaux ont consisté à dégager un peu plus profondément les alignements de dalles afin de pouvoir déterminer le diamètre des cercles. Lorsque les dalles étaient absentes et que seul un tas de gros blocs apparaissait, nous avons procédé par petites tranchées, du centre vers l'extérieur des tas, pour essayer de retrouver les dalles d'entourage. Nous avons limité nos observations à une profondeur relativement faible, 20 cm au maximum, pour ne pas affaiblir le terrain.

Trois cercles ont été reconnus dans la partie nord. L'un d'entre eux est probablement un des monuments qui était déjà partiellement visible lors des fouilles menées un peu plus à l'ouest en 2010 (*tumulus Z*). Les deux autres sont entièrement nouveaux. Deux monuments supplémentaires semblent apparaître sur le bord est de la tranchée creusée pour la route. Les interventions de surface n'ont pas permis d'en définir les contours clairement. Plus au sud, des amas de blocs n'ont pas pu être attribués à des *tumuli* définissables; les tranchées menées autour des tas apparents n'ont pas permis de délimiter les structures.

Toutes les dalles visibles ont été topographiées et la zone relevée par photos numériques. Les photographies ont été redressées pour les intégrer dans la topographie générale du site.

Le mobilier archéologique, découvert dans la terre de vigne ou en surface, fragments de tuile et vestiges fauniques, n'a pas été conservé.

A la fin des travaux, les petites tranchées dégagées ont été remblayées.

ARIA, François Mariéthoz

SION, district de Sion
Rue de l'Eglise 19

R, MA

Coordonnées: CNS 1306, 593'900/120'250; altitude: environ 518 m.

Surfaces étudiées: environ 10 m².

Intervention du 7 au 11 avril 2014.

Mandataire: TERA, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation archéologique et rapport remis à l'Archéologie cantonale.

La rénovation de la maison «rue de l'Eglise 19» a permis de compléter la documentation de l'égout romain qui prend son départ sous l'église Saint-Théodule et s'écoule en direction de la Sionne. Cet égout avait fait l'objet d'une exploration spéléologique en 1989, sur une longueur d'environ 70 m. Au-delà, un effondrement condamnait tout accès. Grâce à l'intervention archéologique d'avril 2014, le relevé du tracé a été rectifié; l'obstruction coïncide avec la façade sud du bâtiment donnant sur la petite cour (fig. 27). Le tracé de l'égout, effectuant plusieurs changements de direction, suscite de nombreuses interrogations quant à la topographie de cette partie de la ville et à son occupation à l'époque romaine.

L'égout, couvert de dalles épaisses, a une hauteur de 1.15 m et une largeur d'environ 60 cm; ses parois sont crépies d'un enduit au tuileau étanche appliqué sur environ 65 cm de hauteur. La pente du canal est estimée à 1.3% (fig. 28).

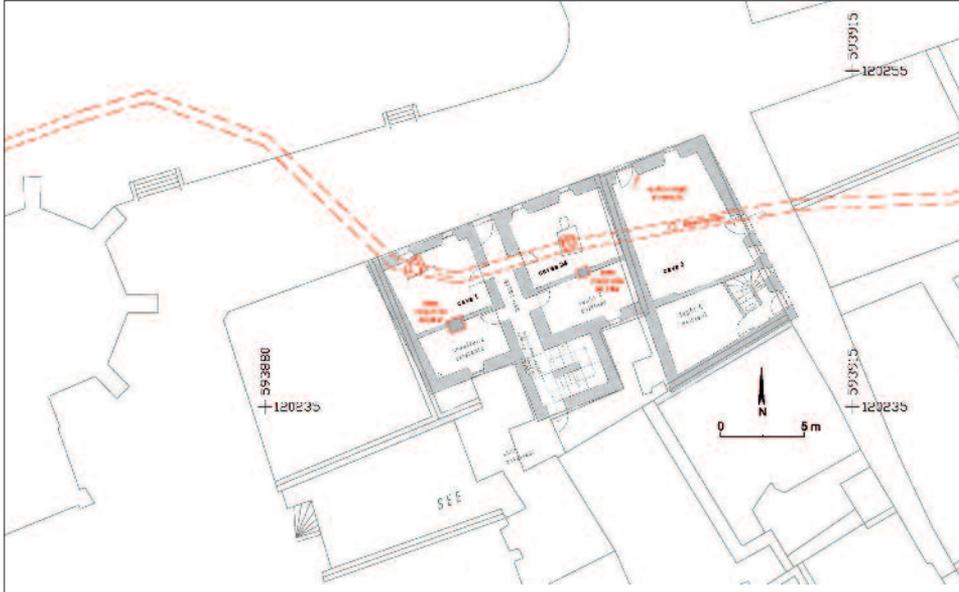


Fig. 27 – Sion, rue de l'Eglise 19. Plan du tracé de l'égout romain à l'est de l'église Saint-Théodule.



Fig. 28 – Sion, rue de l'Eglise 19. L'égout romain vu vers l'est. Un dépôt sableux d'environ 10 cm d'épaisseur recouvre le fond.

Le regard observé dans la cave ouest est constitué d'une margelle quadrangulaire, maçonnée à sec (hauteur de 45 cm), posée sur les parois du canal et le bord des dalles de couverture (fig. 29). La dimension de l'ouverture (60 par 60 cm) correspond à l'une de ces dalles. La margelle semble être contemporaine de l'égout. Elle a été réaménagée après la construction de la cave actuelle.



Fig. 29 – Sion, rue de l'Eglise 19 (cave occidentale). Regard primitif de l'égout, avec un réaménagement de la margelle. Vue vers l'est.

Un deuxième puits a été mis au jour, dans le local voisin. Aménagée au-dessus d'un interstice entre deux dalles de couverture, son ouverture supérieure correspond au sol de la cave (fig. 30). Cet écoulement a sans doute été créé pour le bâtiment actuel et témoigne de l'utilisation de l'ancien égout jusqu'à une époque récente.

Un fragment d'autel d'époque romaine a, en outre, été repéré dans le piédroit de l'ancienne porte de cave, accessible, à l'origine, depuis la rue, par un escalier extérieur. Une volute couronne l'autel, et quelques lettres d'une inscription sont visibles sur sa face ouest (fig. 31). Ce vestige antique enrichit le corpus des inscriptions d'époque romaine découvertes à ce jour à Sion. Elles sont aujourd'hui pour la plupart extraites de leur contexte de découverte et visibles à l'Hôtel de Ville. Cette inscription a été laissée en place, car son état fragmentaire ne justifiait pas une dépose. Elle témoigne cependant de la manière dont les pierres antiques nous sont parvenues.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 30 – Sion, rue de l'Eglise 19. Puits aménagé dans le sol de la cave actuelle. Vue vers l'est.



Fig. 31 – Sion, rue de l'Eglise 19. Fragment d'autel romain pris dans le montant de la porte primitive de la cave. Seule lettre reconnaissable: un M en fin de ligne, au milieu du champ épigraphique.

SION, district de Sion
Rue de Savièse

MA, M

Coordonnées: CNS 1306, 593'850/120'380; altitude: environ 530 m.

Surfaces étudiées: environ 80 m².

Intervention du 14 mars au 22 mai 2014 (discontinu).

Mandataire: TERA, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation archéologique et rapport remis à l'Archéologie cantonale.

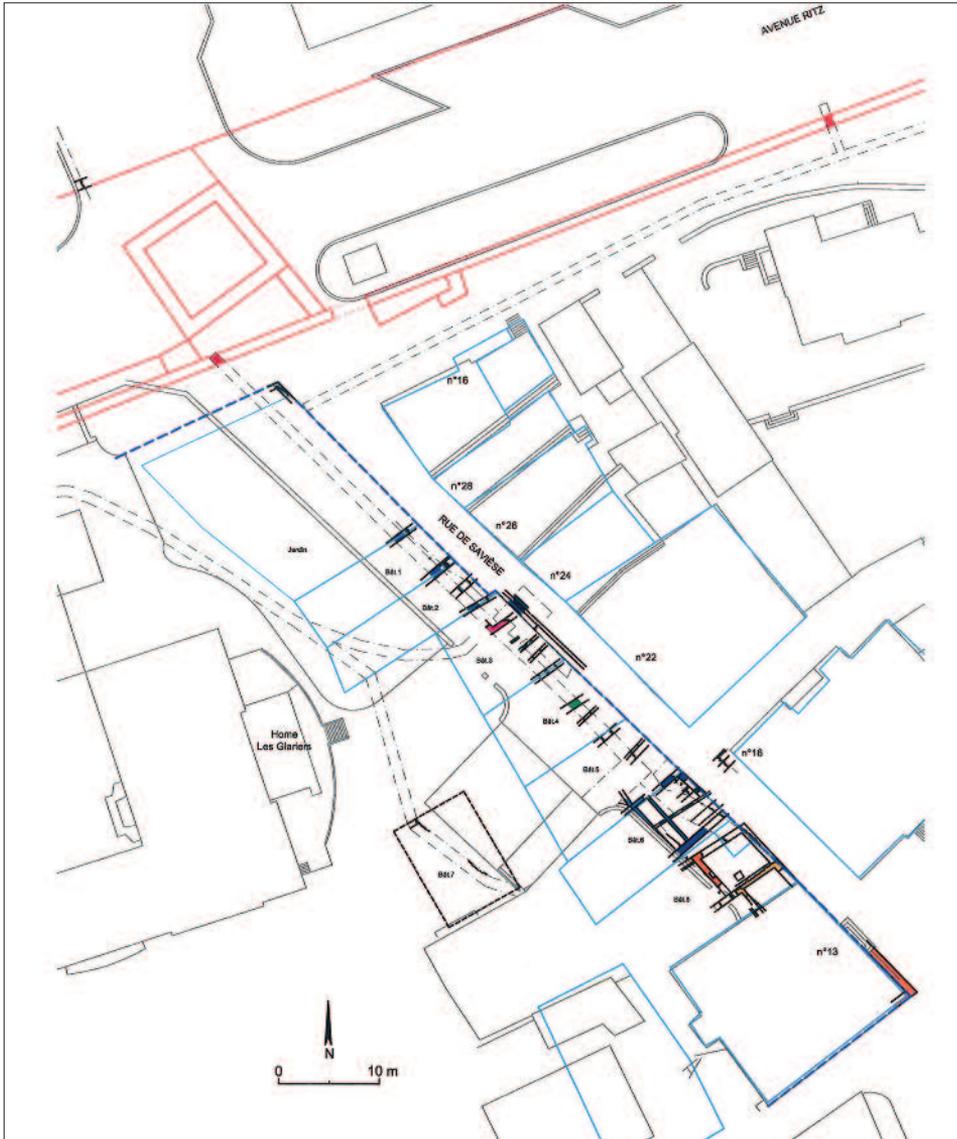


Fig. 32 – Sion, rue de Savièse. Plan actuel de la ville, avec l'emplacement des vestiges. En rouge: le mur d'enceinte de la ville, avec la porte de Savièse et le mur de contrescarpe. En bleu clair: le tracé du parcellaire de 1840.

D'importants travaux d'assainissement de la partie haute de la rue de Savièse – depuis la rue Matthieu Schiner jusqu'à l'avenue Ritz et au-delà de la jonction – ont été effectués par la commune au cours du printemps 2014. Le bureau TERA a été mandaté pour le suivi archéologique du chantier, afin de compléter les données apparues lors de l'intervention de 2011 qui avait révélé une partie des vestiges de l'ancien flanc occidental de la rue¹⁸ (fig. 32).

Dans une tranchée ouverte au nord de l'avenue Ritz, au départ de la rue de Gravelone, une maçonnerie d'un peu moins d'1 m d'épaisseur a été mise au jour. Ce vestige se situe à l'emplacement du mur de contrescarpe longeant le bord extérieur du fossé qui entourait jadis le mur d'enceinte de la ville. Grâce à cette découverte, le plan général des fortifications médiévales a été affiné.

Au sud de la porte médiévale, le bord occidental de la rue se situait anciennement dans le prolongement de la maison «rue de Savièse n° 13». La largeur de la voie mesurait entre 3 et 4,50 m. Un jardin a été repéré au sommet de la rue, suivi de sept bâtiments. Deux étaient dotés de caves remblayées lors d'une transformation et un changement d'affectation des édifices (Bâtiments 6 et 8).

L'installation de trois conteneurs à ordures (moloks) a permis d'observer plus en profondeur le sous-sol du dernier bâtiment au sud. Les maçonneries de cet ensemble ne sont pas toutes de la même époque. L'édifice primitif était d'abord plus étroit et probablement doté d'une seule grande cave. Dans un deuxième temps, sa partie sud a été transformée avec l'aménagement d'une cave séparée. Puis, le bâtiment a été élargi, et une nouvelle cave est insérée au sud-ouest. Après l'incendie de la ville en 1788, la partie nord du bâtiment est remplacée par une cour, tandis que la partie sud est reconstruite tout en intégrant certains éléments (les caves?) de l'ancien édifice (fig. 33).



Fig. 33 – Sion, rue de Savièse. Face nord de la maison n° 13. La paroi (A) qui sépare les caves de l'ancien Bâtiment 8 est englobée dans la fondation de la maison actuelle.

¹⁸ Alessandra ANTONINI et Marie-Paule GUEX, *Sion, Rue de Savièse – Enceinte de la ville et quartier médiéval*, Travaux de mai 2011, Rapport du bureau TERA à l'attention de l'Archéologie cantonale, Sion, 2011.

Les fouilles faites à la pelle mécanique et limitées aux surfaces touchées par les nouvelles canalisations n'ont pas permis de préciser la date de construction des anciens bâtiments. Tous figurent cependant déjà sur la gravure de la ville du milieu du XVII^e siècle (fig. 34). Plusieurs fois transformés, ils ont été démolis dans les années 1930.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 34 – Sion vers 1642. Gravure de Hans Ludolff (extrait). Les Bâtiments 1 à 6 et 8 découverts en fouille.

SION, district de Sion
Rue du Vieux-Moulin 11 (ancienne maison Brunner)

M

Coordonnées: CNS 1306, 593'987/120'658; altitude: environ 536 m.
Surfaces étudiées: environ 300 m².

Intervention discontinue du 18 octobre 2013 au 25 février 2014.

Mandataire: TERA, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation archéologique et rapport remis à l'Archéologie cantonale.

La maison «Brunner» se situe en amont de la ville médiévale, le long d'une ancienne meunière (fig. 35). Des constructions sont attestées à cet endroit dès le milieu du XVII^e siècle. Une première analyse du bâti a ainsi été demandée en 2013 par le SBMA afin d'évaluer la substance de cet édifice, à la suite d'une demande de démolition. Dans ce cadre, la datation par dendrochronologie des charpentes avait permis de constater que la toiture du corps central datait de 1798, et celle de la tour, légèrement plus récente, de 1810¹⁹. Pour affiner la chronologie des différents corps de bâtiment et pour vérifier la présence d'éléments justifiant une éventuelle révocation du permis de démolition, un deuxième mandat d'étude a été attribué par la commune de Sion et par le SBMA.



Fig. 35 – Sion, maison Brunner, vue vers le nord-est, début 2013. La parcelle a été remblayée sur une épaisseur de plus de 1 m pour y aménager un vignoble.

¹⁹ Martin SCHMIDHALTER, Dendrolabor Wallis/Brig, «VS/Sion-Maison Rue du vieux Moulin 11» (Labornummern 620173-620195), Rapport du 12 avril 2013, à l'attention des Monuments Historiques.

La maison Brunner

Grâce aux différentes interventions, les phases constructives de la maison Brunner ont pu être précisées. Le corps principal et la tour au sud ont été construits lors d'une seule phase de construction. En façade, les ouvertures des caves et du rez-de-chaussée, des embrasures en tuf, étaient crépies, tandis que celles des étages d'habitation se distinguaient par un cadre en calcaire gris bouchardé (type Saint-Triphon). La toiture du corps central a été mise en place en 1798 et confirme la datation de l'édifice vers la fin du XVIII^e siècle. La toiture de la tour a été terminée vers 1810. Les annexes au nord ont été ajoutées au cours de plusieurs étapes et surélevées au XX^e siècle²⁰.

La fonction primitive de la maison – il s'agissait de «moulins» selon le plan parcellaire de 1840 – a pu être confirmée. L'emplacement de la meunière a en effet déterminé la répartition interne de l'édifice, sa position centrale étant reprise au niveau de tous les étages par le couloir de distribution (fig. 36). Selon le plan de la

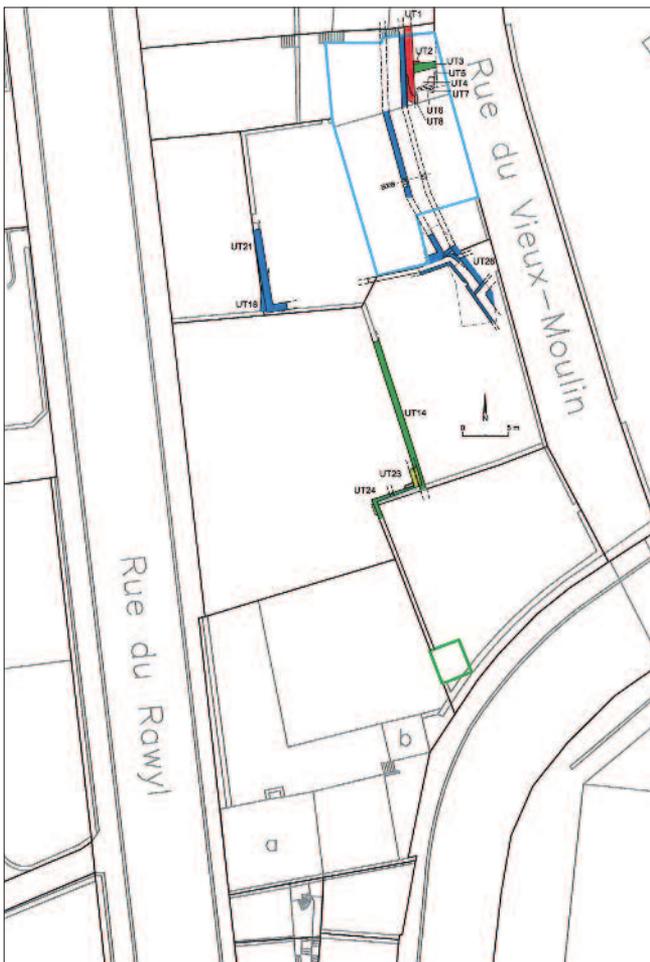


Fig. 36 – Plan général des vestiges de la parcelle Brunner.

²⁰ Le dernier étage ne figure pas encore sur une vue prise vers 1902, depuis le quartier Saint-François. Jacques CALPINI, *Sion autrefois*, Sion, 1975, p. 130.

ville dressé en 1859, la meunière qui traversait la maison était enterrée au sud de celle-ci, sous le chemin des Moulins, puis réapparaissait près du pont qu'elle empruntait pour traverser la rue de Loèche. La meunière longeait ensuite l'actuelle rue du Tunnel pour desservir les moulins attestés entre 1627 et 1797²¹ et encore en 1880²² à la rue de la Majorie. Ce dernier tronçon de la meunière est d'ailleurs encore mentionné en 1909 lors de l'aménagement d'un atelier de menuiserie²³. A part la configuration générale des espaces, seule une pierre encastree au bord de l'ancien canal et usée par un axe tournant, témoignait encore des roues hydrauliques qui devaient être placés sur le cours d'eau (fig. 37).

L'activité de la maison «des moulins» se termine au début des années 1860, dans un contexte difficile pour l'agriculture valaisanne; les cultures les moins rentables, comme le blé, sont en effet concurrencées par les importations étrangères, facilitées par l'arrivée du train à Sion.

Le bâtiment est ensuite transformé afin de répondre aux exigences d'une exploitation viticole. Les travaux, datés par dendrochronologie vers 1863, ont touché les parties occupées auparavant par la mécanique des moulins. Au sous-sol,



Fig. 37 – Sion, maison Brunner, escalier menant à la cave. La tablette d'une niche, usée par le frottement d'une pièce tournante (l'axe d'une roue de moulin?).

²¹ François-Olivier DUBUIS, Antoine LUGON, «Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles», *Vallesia*, 1980, p. 216 (S35).

²² Rue de la Majorie n° 8: plans de 1880 pour un bâtiment d'habitation avec grange-écurie et moulin utilisant les eaux de l'aqueduc. INSA 9, 2003, p. 84.

²³ Rue de la Majorie n° 10: autorisation de 1909 pour la transformation d'une grange-écurie en atelier de menuiserie à condition «que l'eau de la meunière soit renfermée dans une coulisse en ciment». INSA 9, 2003, p. 84.

une cave profonde voûtée a été aménagée (fig. 38). A l'étage, se situait un pressoir cité par un texte de vente²⁴. Les aménagements de cette transformation se distinguent des précédents par l'utilisation du granit, une pierre qui est exploitée en Valais dès 1847 en utilisant les blocs erratiques de Monthey, et qui connaît un succès rapide durant la 2^e moitié du XIX^e siècle, grâce à l'arrivée du chemin de fer qui en facilite le transport²⁵.

L'ancienne meunière à côté de l'édifice reste en fonction (fig. 39). Utilisé aussi comme égout, le canal contenait des débris de récipients en verre (coupes, flacons, bouteille, encriers), en céramique vernie et en porcelaine, des fragments de verre à vitre, des éléments d'isolation en porcelaine, une coupelle en étain, de la ferraille et quelques ossements (faune). Ce mobilier date de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.



Fig. 38 – Sion, maison Brunner. Grande cave à vin, aménagée vers 1863, en sous-œuvre de la partie orientale, corps principal. Vue vers le nord.

²⁴ Sion, Registre Foncier, Acte de vente no. 1807-1928.

²⁵ INSA 9, 2003, p. 58.



Fig. 39 – Sion, parcelle Brunner. Meunière mise au jour au sud de la maison. Vue vers le nord.

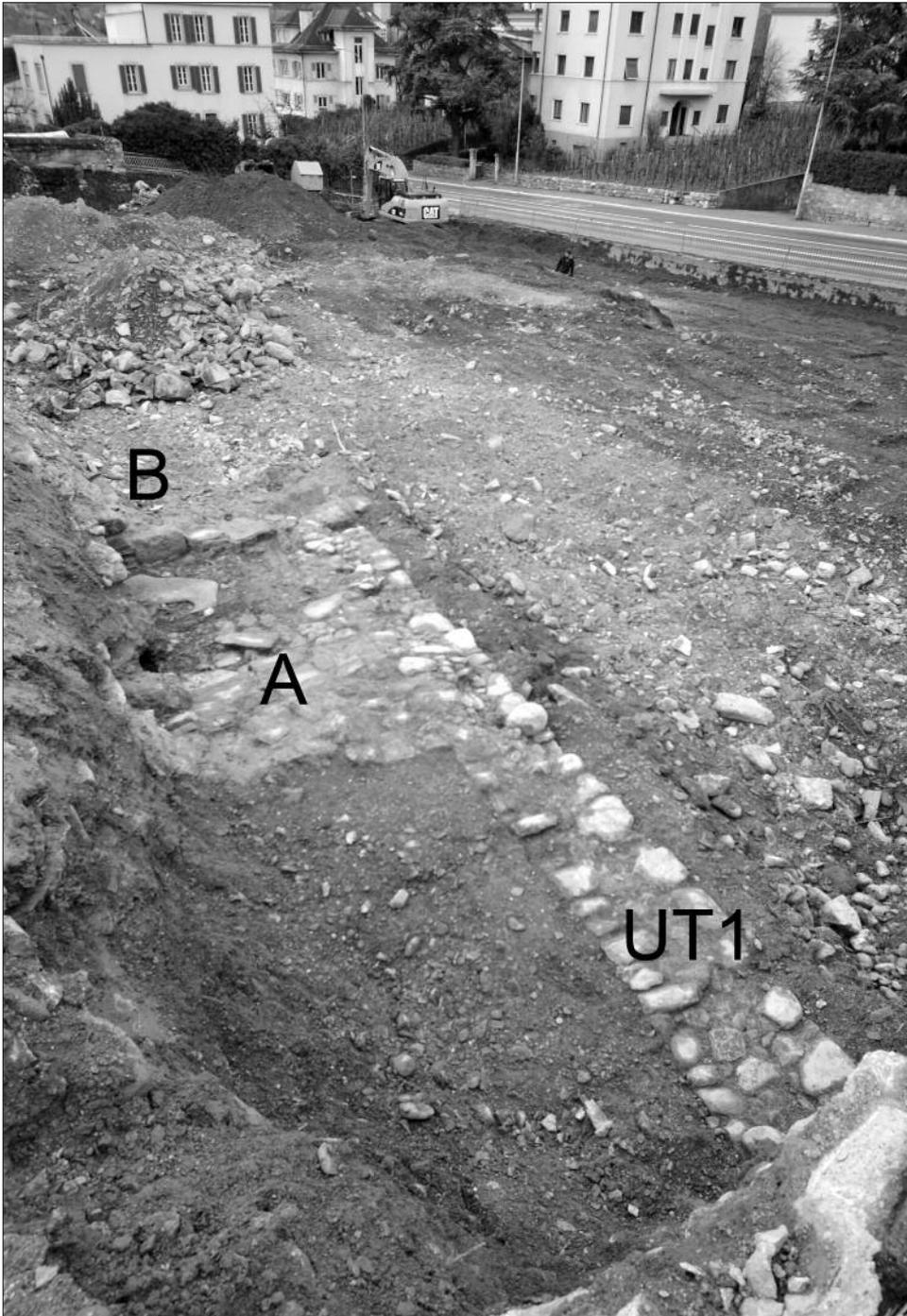


Fig. 40 – Sion, parcelle Brunner. Le mur de terrasse (UT1) est partiellement arasé lors de la construction de la cave (A), elle-même est antérieure au corps principal de la maison Brunner dont on reconnaît la façade nord arasée (B). Vue vers le sud.

La fouille de la parcelle

Sous la maison Brunner, un mur de terrasse a été mis au jour. A l'origine, sa hauteur devait être d'au moins 4 mètres. Ce mur a partiellement été reconstruit lors de l'aménagement d'une cave dotée d'abord d'un sol en bois puis en pierre (fig. 40). Il pourrait s'agir des vestiges du grand bâtiment – sans doute déjà un moulin – représenté dès le milieu du XVII^e siècle au bord du chemin des Moulins. La hauteur du socle maçonné témoigne du dénivellement abrupt de la berge orientale de la Sionne (fig. 41). Ce soubassement était indispensable pour que les installations mécaniques, activées par la meunière, soient accessibles depuis la rue et protégées des crues.

Le pied du socle, situé au même niveau que le lit de la rivière, devait d'ailleurs subir périodiquement les effets des inondations. C'est à l'une de ces crues – elle fut particulièrement violente et eut pour conséquence le percement de la Porte Neuve – que fait référence l'inscription prélevée en 1950 dans l'une des caves de la maison Brunner²⁶: *Le 20 décembre 1740, un mur fut détruit ici par le débordement*

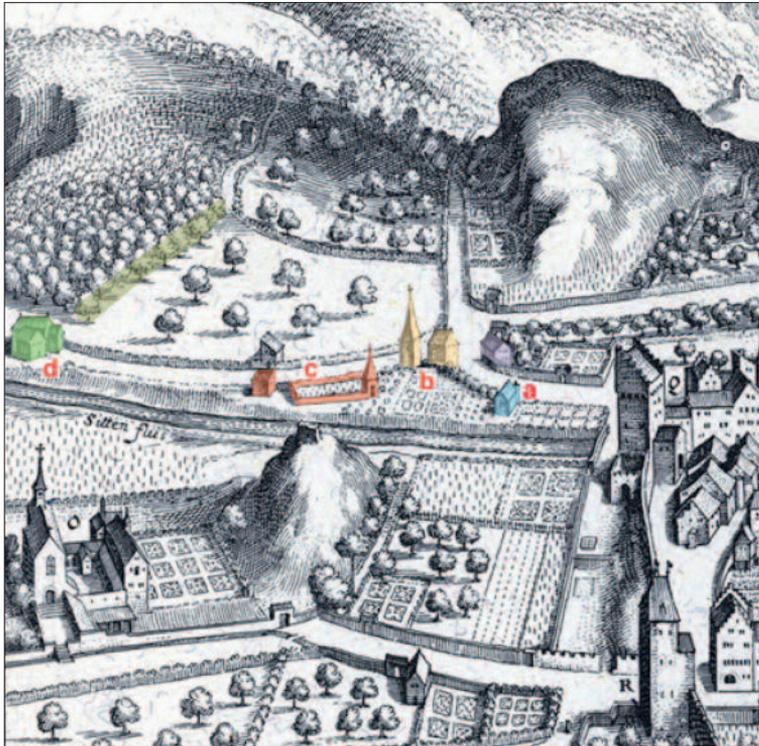


Fig. 41 – Sion vers 1642. Gravure de Hans Ludolff (extrait). a) chapelle Saint-Georges; b) ancien hôpital Saint-Georges; c) vigne clôturée avec pavillon; d) complexe des moulins.

²⁶ Selon le témoignage de M^{me} MENSCH, cette inscription a été scellée en 1950 dans la paroi, au sommet de l'escalier oriental créé en 1928.

ment de la Sionne et réparé en 1741 par I. B. De Kalbermatten, à cette époque responsable des blés (*grenatarius*) et ancien gouverneur d'Agaune (fig. 42). Le mur mentionné par cette inscription correspond peut-être à l'un des vestiges trouvés dans la propriété Brunner.



Fig. 42 – Sion, maison Brunner. 2^e étage de l'annexe. L'inscription fait référence à la grande crue de la Sionne en 1740.

Parmi les vestiges que l'on peut corréler avec les documents anciens figure l'enclos de la parcelle voisine avec sa guérite aménagée telle une gloriette d'agrément. Attestée par une gravure du milieu du XVII^e siècle, cette guérite a sans doute été remplacée par l'édicule à colonnes actuel. Le mur contre lequel la guérite est adossée confirme l'important dénivellement du terrain; un escalier en dalles fixées dans le parement extérieur du mur permettait d'atteindre le lit de la rivière en contrebas (fig. 43).



Fig. 43 – Sion, mur du jardin situé au sud de la parcelle Brunner, avec escalier permettant de descendre à la Sionne. A droite, la toiture de la guérite. Vue vers le sud-est.

Crédit des illustrations

- Fig 1 et 2: Documents RAMHA (fig. 1: en collaboration avec Marianne de Morsier Moret - TERA en 2011).
- Fig. 3 à 5, 7 à 9, 11 à 14: Documents ORA VS, Martigny (plans: Claude-Eric Bettex).
- Fig. 6 et 10: Document Archeotech, Pully
- Fig. 15 à 18, 23 à 25, 27 à 33, 36 à 40, 43: Documents TERA, Sion.
- Fig. 19 à 22, 26: Documents ARIA, Sion.
- Fig. 34 et 41: Extrait de: Matthäus Merian, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Main, 1642.
- Fig. 35: Photographie Robert Hofer, Sion.
- Fig. 42: Document SBMA, Sion.